

Communiqué de presse : Sacha Houlié et la FFMC au Ministère des Transports contre le contrôle technique des motos.

Le Ministère des Transports a reçu ce mardi, en visioconférence à l'initiative et en présence du député de la deuxième circonscription de la Vienne Sacha Houlié, les représentants de la Fédération Française des Motards en Colère (ci-après « FFMC ») qui souhaitent que la France déroge, comme d'autres pays de l'Union européenne, à l'obligation communautaire de mise en œuvre du contrôle technique pour les motos à compter du 1er janvier 2022. « *Cette dérogation, soutenue par la France lors de l'élaboration de la directive européenne de 2014, est envisagée par la Finlande, l'Irlande et les Pays-Bas* » indique le député.

Ce rendez-vous est consécutif aux échanges continus que le député entretient avec les représentants des motards et au courrier adressé par Sacha Houlié au Ministre des transports pour exposer les motifs justifiant de ne pas rendre obligatoire cette modalité. Il intervient quelques jours après la mobilisation qui a réuni ce week-end près de 30.000 motards partout en France.

La FFMC et le député ont pu faire valoir que plusieurs études européennes attestent du très bon entretien général des motos, du peu de défauts techniques, de l'attitude proactive des fédérations qui s'engagent pour réduire les nuisances sonores. Au cours de cette réunion, les participants ont également insisté sur la fluidité du trafic, l'absence de véhicule diesel dans le parc moto et les nombreuses réformes qui ont renforcé la formation des motards, lors de l'examen du permis de conduire, sur les connaissances techniques de leur véhicule. « *Nous avons également sensibilisé les services de l'État sur le coût d'une telle mesure et l'impossibilité matérielle de mettre en œuvre une telle mesure au regard de l'inadaptation des centres techniques existants* » confie le parlementaire.

Alors que le Ministère s'est rapproché des pays ayant prévu de solliciter la dérogation aux fins de connaître leurs observations, les représentants des motards vont lui adresser les études et analyses des différentes modifications survenues ces dernières années. L'ensemble des participants ont convenu de faire le point le mois prochain sur ce sujet.